



et

DANS LES ARDENNES

**EXTENSION DE LA
GREVE AUX
PETITES ENTREPRISES**

oui
**usines
occupees**

Après avoir tenu un meeting à Vivier-au-Court hier après-midi, les grévistes ont dédié une Vierge-aux-Bois. Les maires des deux communes étaient en tête du cortège. Ils étaient un millier lorsqu'ils firent le tour de Vierge-aux-Bois avant de gagner Vivier.

Vendredi, à 19 h., la CGT organisait un grand meeting place des HLM à Vivier-au-Court. Cette manifestation, prévue samedi, avait été avancée d'une journée dans le cadre de l'action engagée par la CGT pour activer l'ouverture des négociations. Très rapidement plus de 1.500 grévistes se rassemblèrent derrière d'immenses drapeaux rouges et les banderoles de toutes les usines. Une tribune était im-

provisée sur le perron du bloc B.I. et sur laquelle les responsables de la manifestation accueillirent M. André Dubois, maire, et Louis Retz, maire de Vierge-aux-Bois, entourés de MM. Crépiot et Pigeot, conseillers adjoints.

Ouvrant la série des discours, M. Marcel Noiret, secrétaire adjoint du comité de grève, rappela le mouvement grève, commencé en 1934. Il exalta la magni-

fique unité de ce mouvement qui voit tout un peuple débarrassé sans distinction d'opinion, de croyances et d'appartenance syndicale. Il fit appel à la vigilance contre toutes les formes de provocation et annonça l'itinéraire du défilé qui devait parcourir les rues de Vivier et de Vierge.

Puis il donna la parole à Mme Janine Delliège, déléguée aux usines Dumas qui adressa un vibrant appel aux adhérents du mouvement pour qu'elles soutiennent de toutes leurs forces la lutte des leurs maris pour la victoire définitive.

Enfin, M. Noiret donna la parole à M. Jean Durello, secrétaire adjoint de l'UD CGT. Celui-ci rappela la position de la CGT sur la grève actuelle et ses perspectives. Il annonça que des négociations vont commencer samedi et déclara que les travailleurs ne se contenteront pas de vagues promesses mais qu'ils réclameront la réalisation de leurs revendications.

IMPORTANT MEETING CHEZ A. MARTIN

Opposition à la libre circulation de la maîtrise dans l'usine et au transfert de 1.000 appareils chez N. Martin (Belgique)

PAGE HUIT

A l'appel du Comité inter-syndical de grève des Ets Arthur Martin, plus d'un millier de personnes ont assisté à un important meeting, samedi après-midi.

SEDAN

DANS L'ARRONDISSEMENT

Les 12.000 grévistes poursuivent leur mouvement

un meeting est organisé ce matin à 10 h. 30, place Crussy

Les grèves qui ont débuté lundi par la métallurgie et ont gagné rapidement tout ce secteur pour paralyser finalement toute la vie industrielle de l'arrondissement touchant aussi le secteur public ont atteint maintenant leur point culminant. On en arrive à l'heure du dialogue.

A l'usine Fosco de Donchery, les grévistes ont tenu un meeting hier après-midi à la salle des fêtes. Puis ils ont allé présenter leurs revendications à la direction.

Les syndicats C.G.T. - C.F.D.T. - F.O et F.E.M. appellent les Sedanais et Sedanaises à un meeting ce samedi 25 mai à 10 h. 30 sur la Place Crussy, près du Lycée Turinna.

Nous publions ci-dessous différents communiqués qui nous ont été remis.

Appel de la C.G.T.

Le Bureau de l'U.L. CGT de Sedan salue les milliers de travailleurs en grève et se félicite de constater que le mouvement continue à se renforcer et à s'étendre à d'autres catégories de la population laborieuse.

Elle constate que la lutte unie, a amené le pouvoir à un premier recul, et l'a obligé à accepter l'ouverture de discussions au niveau le plus élevé.

Pour la CGT, la reprise du travail est liée à la satisfaction essentielle des travailleurs :

- abrogation des ordonnances anti-sociales ;

- augmentation générale des salaires. Pas de salaires inférieurs à 600 frs.

- réduction de la durée du travail ;

- la retraite à 60 ans ;

- les droits syndicaux ;

- le paiement des journées de grève.

Ces objectifs revendicatifs communs, rendent tous les travailleurs solidaires dans la lutte.

La grève générale constitue

le levier décisif pour contraindre Patronat et Gouvernement à céder.

L'U.L. CGT a été informée de différents actes non-contrôlés, elle se prononce contre de telles attitudes qui ne serviraient que la cause des ennemis de la classe ouvrière et mettraient en cause la sympathie que rencontrent les travailleurs, auprès de la population.

Elle appelle ses militants, les travailleurs à redoubler de vigilance et à mettre en échec toutes manœuvres de provocation ou d'intimidation qui ont pour seul but de les détourner du combat.

Elle appelle les travailleurs, toute la population à participer au meeting qui aura lieu ce jour samedi 25 mai à 10 h. 30, place Crussy à Sedan.

Cette manifestation montrera au Gouvernement et au Patronat la détermination des travailleurs de voir aboutir leurs revendications.

L'U.L. C.G.T.

Les élus communistes demandent la réunion du Conseil

Nous venons de recevoir une lettre émanant des 4 organisations syndicales les plus représentatives des travailleurs du Sed. et demandant une réunion extraordinaire du Conseil Municipal destinée à affirmer notre solidarité aux travailleurs en lutte pour la satisfaction de légitimes revendications.

Nous avons l'honneur de vous demander de réunir immédiatement le Conseil Municipal en session extraordinaire.



Les ouvriers en grève de FOSECO ont tenu un meeting à la salle des fêtes de Donchery où le porte-parole du Comité a fait le point des revendications avant d'aller les soumettre à la direction

Le personnel de Monoprix prix solidaire des grévistes

Le Personnel du Monoprix de Sedan exprime son entière solidarité aux milliers de travailleurs en grève dans le Sedanais et approuve sans réserves leurs légitimes revendications.

Avis aux commerçants

La grève est une chose, l'exploitation de la population une autre, les organisations syndicales ont pris position pour que les commerces d'alimentation fonctionnent normalement car ils remplissent un service d'utilité publique.

La grève est une chose, l'exploitation de la population une autre. Des militants syndicalistes ont déjà remarqué que certains prix subissaient des hausses aussi brusques que non motivées. Ces cas sont rares. Ils seront d'autant plus facilement repérés à l'avenir. Que ceux qui pensent profiter de la situation ne prennent pas de risques inutiles !

Les Syndicats de Sedan.

Les postiers en grève : « Pas de voies de fait »

Les Postiers grévistes de Sedan se désolidarisent des provocations extérieures qui pourraient intervenir à l'égard des Préposés non grévistes.

Nous nous en tenons à la position des Syndicats Postiers qui interdisent toutes voies de fait à l'égard du personnel non gréviste.

L'union locale C.F.D.T. communique

Des millions de travailleurs sont en grève en France pour faire aboutir leurs revendications. Les travailleurs de Sedan et du Sedanais participent à ce vaste mouvement. La plupart d'entre eux occupent eux-mêmes leurs entreprises dans le calme, la dignité, l'amitié, la bonne humeur.

Certaines entreprises n'ont pu s'associer aussitôt à l'action. En effet les bas-salaires, les cadences frénétiques, l'espionnage systématique, la menace du renvoi, le jeu des primes, l'absence d'organisation syndicale y font régner une ambiance d'obéissance craintive, un conditionnement des personnes qui les empêche

de s'épanouir librement, de jouir de leurs droits tant en acquittant leur tâche de travailleurs, de travailleurs.

NON AU SALAIRE DE LA PEUR !

A l'égard de ces travailleurs, de ces travailleuses ainsi bafouées dans leur dignité de personne, la solidarité ouvrière a joué. Le personnel des autres entreprises les a entraînés dans le mouvement de toute la classe ouvrière française. Un acte est posé. Que le patronat sedanais le plus réactionnaire le comprenne et cesse de traiter son personnel en exécutants passifs et exploités !

Que les travailleurs de ces entreprises prennent eux-mêmes leurs responsabilités ; qu'ils rejoignent les organisations syndicales chargées de les soutenir de la défendre ; qu'ils entrent eux-mêmes pleinement dans la grève ; qu'ils déposent des cahiers de revendications auprès de leurs patrons !



Pendant le meeting sur la place de Mobon

CARIGNAN et BLAGNY

REDACTEUR : DANIEL PHILIPPE — 22-24, RUE HABLLOT — TELEPHONE : 28-01-76

AI S

MATION

ur en Chef : André VIOT

LES GREVES : situation inchangée

Meetings et réunions se multiplient

La situation créée par les grèves a peu changé depuis hier dans la région yvoisienne. L'heure est surtout maintenant aux discussions. De nombreuses réunions dirigées par les délégués syndicaux se sont déroulées toute la journée. Le seul fait marquant est la décision prise par le personnel mensuel d'Usinor Brévilley, qui jusqu'à présent poursuivait le travail, de s'associer au mouvement.

En ce qui concerne le ravitaillement en denrées alimentaires, en tabac et en essence, certaines difficultés d'approvisionnement commencent à se faire sentir.

Les magasins à succursales notamment manquent de plusieurs produits de base. Mais, ce qui préoccupe le plus, la majorité des habitants est le manque d'argent liquide. Nombreux sont ceux qui sont dans l'impossibilité de retirer de l'argent de la banque et surtout des centres de Compte Chèque Postaux.

Le paiement des salaires est aussi un problème majeur. A Carignan, les employés des Forges et Ateliers de la Fonderie ont reçu hier une avance sur traitement. L'opération s'est déroulée à la Mairie de Carignan.

Communiqué de l'union locale C.G.T.

L'Union Locale des Syndicats C.G.T. du secteur de Carignan communique :

La détermination des travailleurs du secteur de Carignan de mener la lutte jusqu'à satisfaction des revendications essentielles ainsi que les revendications particulières à chaque branche, corporation et catégorie, est confirmée.

L'Union Locale C.G.T. constate le développement et l'ampleur du mouvement de grève dans le secteur.

Elle félicite les ouvriers qui participent au bon déroulement du mouvement, à la surveillance et à la sécurité des bâtiments et machines par l'application ferme des consignes qui s'imposent. Elle soutient exiger le paiement des heures de grève passées à la garde des locaux en plus des revendications élaborées.

Sauve par l'Union Commerciale de Carignan quant à la scolarisation de la ville dans le cadre de la Communauté Commerciale, elle donne son accord sans réserve pour cette scolarisation.

Elle appelle à la solidarité des commerçants envers les travailleurs qui luttent pour le relèvement de leur pouvoir d'achat et pour la garantie de l'emploi.

Elle dénonce toutes manœuvres, provocations et bruits qui tendent à semer le trouble et l'insécurité parmi la population. Seules les déclarations officielles des syndicats sont à prendre en considération dans le cadre du déroulement de la grève, pour la continuation et l'extension des mouvements de grève qui déboucheront sur la satisfaction des revendications.

L'UNION LOCALE C.G.T. DE CARIGNAN.

AUX HAUTS-FOURNEAUX DE LA CHIERS

Les membres ouvriers du Comité d'Etablissement des Hauts Fourneaux de la Chières informent la population qu'une grève illimitée a lieu avec occupation des locaux et vous invitent à prendre connaissance du cahier de revendications déposé à la Direction.

De même la Direction les informe que la grève sera effective dans les conditions normales, à savoir samedi 25 à 14 heures.

Dans le cadre de ces contacts, la direction nous a demandé la possibilité de faire venir prendre un millier d'appareils destinés à Nestor Martin, pour permettre un équilibre financier.

Le comité a estimé devoir soumettre sa réponse à votre approbation. Pour sa part, il considère que ce matériel, qui sera chargé et véhiculé par du personnel de chez Nestor Martin, ne gênerait en rien l'aspect et le résultat de notre action, cette mesure ne peut que faciliter pour des raisons de concurrence étrangère une reprise plus facile de la vie de l'entreprise, quel que soit le résultat de notre mouvement tant sur le plan national que local.

Par conséquent, en accord avec vous, nous serions favorables à cette demande à condition que l'opération s'effectue rapidement et que la direction accepte de discuter nos revendications.

A l'unanimité les membres du meeting refusent cette proposition de transfert d'appareils vers la Belgique, à moins qu'en contre-partie la direction donne une suite favorable aux revendications ouvrières.



Les employés des Forges et Ateliers de la Fonderie reçoivent au Mairie de Carignan leur avance.

NOUZONVILLE

Plus de 1.000 grévistes au rassemblement de mercredi



PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

La grève générale continue et mercredi après-midi répondant à l'appel des syndicats C.G.T., F.O., F.E.N. plus de 1.000 grévistes se sont réunis place de l'Hôtel-de-Ville.

MM. Pollard et Rogissart au

north des Enseignants, Marchand et Bourguignon au nom des enseignants ouvriers devaient se réunir de cette unité et tirer les premiers enseignants de ce mouvement.

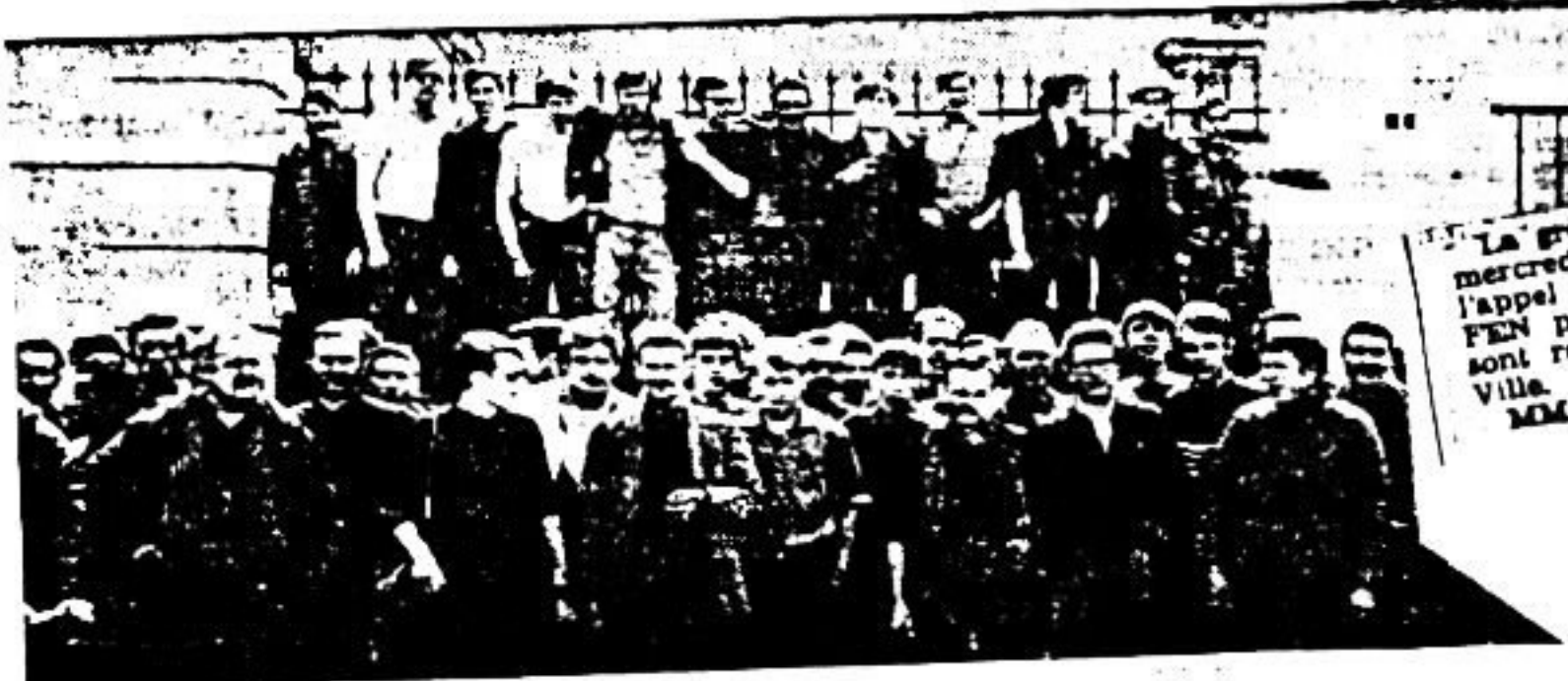
Puis le long cortège défila calmement dans le centre ville.

De 15 à 16 heures la majorité des commerçants locaux avaient fermé leur magasin par solidarité avec les grévistes.

RETHEL

REDACTION - BUREAU
RUE COLBERT
RETHEL (Tél. 294)

Les ouvriers des usines Brimont ont défilé dans les rues de la ville



Les grévistes devant la Manufacture.

Vendredi après-midi, c'est environ une centaine d'ouvriers des Usines Brimont qui ont défilé dans les rues de la ville afin de manifester leur solidarité au mouvement de grève. C'est en fin de matinée que les ouvriers des Usines Brimont

ont pris la décision de suspendre le travail après avoir été reçus par la direction, qui a catégoriquement refusé les revendications présentées par le personnel. A savoir : une augmentation de 15 %, l'application des conventions collectives, la construction d'un bloc sanitaire.

l'organisation d'un véritable réfectoire et la visite régulière du car de radiologie à l'usine.

C'est dans le calme qu'aux environs de 14 heures les ouvriers ont quitté l'usine afin de gagner en cortège le centre de la ville.

Les grévistes gagnèrent la place de l'Hôtel-de-Ville, puis la sous-préfecture afin de se diriger dans les principales artères de la ville.

La manifestation devait se poursuivre jusqu'aux environs de 18 heures et sans incident.

SIGNY-L'ABBAYE

La grève se poursuit pour la presque totalité des enseignants

Les enseignants du canton de Signy-l'Abbaye se sont réunis vendredi 24 mai à 10 h. dans une salle du C.E.G.

Au cours de cette réunion animée par M. Tambour, responsable syndical départemental, il fut procédé à un examen de la situation actuelle et à un échange des informations sur le plan local.

Du pointage des grévistes, il ressort que sur les 41 maîtres du canton, 35 sur les 37 de mercredi dernier ont décidé de poursuivre la grève : les classes de Dommercy, Lalobbe, Neuf-maison, Thio-le-Moutier (2) et les seules à accueillir les enfants.

Après la nomination de M. Galichet comme délégué cantonal, l'assemblée procéda partiellement à l'établissement des enseignants.

posés par les horaires des cars de ramassage, etc.

Les enseignants décident de poursuivre la grève pour soutenir en accord avec les centrales ouvrières C.G.T., C.F.D.T. et F.O. les revendications essentielles des travailleurs :

- Abrogation des ordonnances antisociales ;
- plein emploi ;
- relèvement substantiel des salaires et traitements ;
- suppression des zones de salaires ;
- réduction du temps de travail sans diminution des rémunérations ;
- avancement de l'âge de la retraite ;
- respect et extension des droits syndicaux.

lurgites Ardennais, cours Briand, où plus de 500 ouvriers des usines locales écoutèrent l'allocution de M. Gilles, membre du bureau de l'UD CGT. Après avoir rappelé l'action engagée dans la France entière et les revendications communes à l'ensemble des grévistes, il insista sur l'élection de comités de grève, et la mise en place d'organisations syndicales là où il n'y en a pas. Ces deux opérations devant, selon lui, se dérouler dans les plus brefs délais.

M. Gilles souligna l'importance que pourrait revêtir pour la classe ouvrière une rencontre entre les organisations syndicales et les partis de gauche pour mettre en place un gouvernement qui donnerait satisfaction aux exigences du monde ouvrier.

A la suite de cette allocution, un représentant de chaque entreprise accompagné de M. Gilles se rendirent au SIMA afin de demander la convocation rapide d'une commission paritaire qui permettrait d'ouvrir une discussion sur les revendications.

«... Egalité des salaires », « Unité d'action » perturba pendant plusieurs dizaines de minutes la circulation carolomacérienne.

Un service d'ordre efficace précédant le cortège facilitait aux différentes intersections l'écoulement des véhicules vers les rues adjacentes.

Aux cris de « Pompidou au poteau » ou de « Gouvernement démission », les 2.000 grévistes arrivèrent sans incidents place de Mohon où M. Marzi devait prendre la parole afin tout d'abord de saluer les nombreux grévistes présents, appartenant aux secteurs public et privé. Il rappela la progression du nombre des grévistes dans le département : 20.000 lundi, 30.000 mardi et près de 40.000 mercredi au moment de la manifestation.

Il salua la présence de la délégation des ouvriers du bâtiment et le débrayage des employés des entrepôts des « Coopérateurs de Lorraine ».

Marzi invita les grévistes à ne pas arrêter leur mouvement revendicatif devant l'obtention de « miettes » mais de poursuivre l'action jusqu'à la satisfaction totale et immédiate des revendications.

« Quel que soit le gouvernement, nous maintiendrons nos revendications », devait affirmer M. Marzi qui demanda l'instauration d'un gouvernement populaire ne de l'union de toute la gauche.

« Quinze syndicats ont été créés depuis le début de la grève, là où il n'y en avait pas », se félicita le secrétaire de l'UD qui termina en annonçant pour vendredi une assemblée de tous les jeunes travailleurs, destinée à étudier les revendications propres aux jeunes : égalité des salaires, 5e semaine de congés payés, droit de vote à 16 ans et possibilité d'être élu délégué à 18 ans.

A la demande de M. Marzi, l'imposant rassemblement se dispersa ensuite dans le calme.

L'Action Carolomacérienne (A.C.O.) qui regroupe des militants ouvriers engagés dans les différentes organisations ouvrières, affirme sa solidarité avec les travailleurs en lutte pour accéder aux responsabilités dans l'entreprise et dans la Société.

Dans les circonstances actuelles comme dans la vie quotidienne, l'A.C.O. invite les travailleurs et leurs familles à s'engager dans les organisations ouvrières qui, seules, peuvent s'opposer efficacement au déferlement de l'individualisme et du profit et leur permettre de devenir des hommes libres et responsables.

Les événements actuels constituent un appel pour tout travailleur à être présent dans le combat commun pour une véritable promotion de l'homme et pour la construction d'un monde de justice et de paix.



Une partie du défilé sur le pont de la Victoire

BIBLIOGRAPHIE et OUVRAGES CONSULTÉS

- Liberté du Trésor - Spécial Grèves
- 1968, Tout un peuple en marche
- Ils ont semé nos libertés
- Le mouvement ouvrier 1815 - 1977
- Notre histoire en marche
- Archives de l'U.D., C.F.D.T.
- Journal l'Ardennais du 20 mai au 3 juin 1968



LA CFDT
36^{ème} H 30m TRESOR
ANNES

Titre imposé par L.FABIUS

Lettre hebdomadaire aux adhérents
Paraît vers le jeudi -

N° 500 du 8 novembre 2001

NUMERO SPECIAL 500

SE SYNDIQUER POUR QUOI FAIRE OU : PETITE HISTOIRE DES ACQUIS SOCIAUX AU TRESOR A L'ATTENTION
DES JEUNES....ET DES MOINS JEUNES. (avec quelques points de repères hors finances).

(par J.P. Tourte)

Je me syndiquerai bien, mais à quoi cela sert-il ? c'est parce que j'entends trop souvent cette interrogation, que j'ai recherché dans les archives locales Trésor, l'évolution des droits des Agents depuis 1945. Merci à Paulette DAPREMONT, Secrétaire CFDT dans les années 1960. Cette liste est bien sur exhaustive.

Première constatation : Il a toujours fallu se battre pour conquérir des droits nouveaux. Le plus bel exemple, c'est la semaine de 40 heures. Bien qu'elle ait été promise en mai 68, il a fallu une nouvelle grève, très dure, en 1971, pour permettre aux agents, de bénéficier de cette énorme avancée sociale.

18/05/1945	Congés.	3 jours sont attribués au chef de Famille pour chaque naissance à son Foyer.
1946	Retraite	Droit à une retraite de la sécurité-sociale à 65 ans
03/04/1950	Titularisation	Loi sur la titularisation des Auxiliaires
06/10/1950	Statut	Création d'un statut provisoire des Agents de Recouvrement.
26/05/1952	Congés	Un Boset prévoit certaines autorisations d'absences facultatives. - 5 jours ouvrables pour le mariage du Fonctionnaire.- - 3 jours pour maladie grave du conjoint, père, mère, enfants. Tout le reste est à l'entière appréciation du Trésorier Payeur Général (motifs, durée...)
1956	Les Syndicats réclament les 40 heures et la semaine de 5 jours. Les candidats aux élections se disent favorables.	
1956	Congés	Loi accordant 3 semaines de congés payés. (1 ^{ère} expérience chez Renault dès 1955) - 1 jour 1/2 par mois pour les titulaires, 1 jour pour les non titulaires.
1959	Scolarité	Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (effectif en 1969)
02/1959	Maladie	Le décret 59/310 précise que les congés sont interrompus en cas de maladie. Ils ne sont pas réduits en cas de maladie pendant l'année.
	Longue durée	Création; 4 maladies sont reconnues : Tuberculose, cancer, polio et maladies mentales. - 3 années à plein traitement et 2 années à moitié.
18/10/1962	Congé éducation	Création - 12 jours ouvrables par an, si le centre figure dans une liste établie.
29/12/1962	Signature de la 4 ^{ème} semaine de congés chez Renault	
20/05/1963	Congé formation	Cadres et animateurs de jeunesse. - 6 jours ouvrables par an, non rémunérés et non cumulables avec le précédent.

1970	Social	Création du Comité interministériel des Services Sociaux. Il coordonne et harmonise les prestations d'actions sociales.
1971	Rémunération Congé	Création de l'indemnité différentielle. Création du congé formation
08/03/1971	Horaires	Certains départements font 40h, d'autres 41h 40mn ou 42h 30mn (départements 13 et 08) début de l'action sans F.O.
16/03/1971		Le Ministre de l' Economie et des Finances cède partiellement. Il réduit le temps de travail de 42h 30mn à 42h, mais les guichets doivent ouvrir de 35 à 40h.
19/03/1971		Le Ministre fléchit à nouveau. Les guichets reviennent à 35h si les agents font plus de 40h. Menace de sanctions pour les réfractaires.
22/03/1971		Le Ministre recule encore. Il réduit le temps de Travail de 42h à 41h 40mn, mais refuse un échéancier pour les 40h.
20/04/1971		Les Agents persistent : 20 départements font 40h, 40 autres décident de les suivre.
1972	Horaires	Les Agents du Trésor font 40h par semaine
05/07/1972	Congé de longue maladie	Création du congé de longue maladie. 3 ans maxi. 1 an à plein traitement, le reste à 50%.
1973 1974	Temps de travail	Le rapport CFDT indique 2 priorité - Réduire le temps d'une journée de travail (sans préciser 35h) - Abaisser l'âge de la retraite.
22/08/1974	Maternité	Amélioration du système : - 14 semaines, même si l'accouchement est avancé ou retardé. - Autorisation d'absence si préparation à l'accouchement sans douleur. - 1 heure de moins par jour à partir du 3ème mois.
01/03/1976	Grève	Administrative - blocage des P : 11, 100, 101, 101a, 905a...
07/10/1976	Grève	Trésor uniquement.
1976	Temps de travail	Au congrès national CFDT, une résolution indique : fixation de la durée du travail à 8h par jour, 40h maximum par semaine et réduction progressive de cette durée à 35h sans perte de salaire. C'est la première fois qu'est lancée l'idée des 35heures.
1976	Congé	Création du congé parental et du congé d'adoption.
1976	Maladie	Création du congé pour garde d'enfants malades : 12 jours.
01/01/1977	Restauration	La subvention repas passe de 1,80f à 2f.
21/01/1977	Grève	Journée de grève au Trésor
14/04/1977	Grève	Journée de grève au Trésor
28/04/1977	Grève	Toutes les organisations sauf F.O. Contre le Plan Barre et pour les 35h.
24/05/1977	Grève	Avec F.O. pour le pouvoir d'achat.
12/12/1977	Grève	Journée de grève au Trésor avec F.O.
09/1978	Temps de travail	Le bureau national CFDT de septembre décide de faire de la réduction de travail à 35h un axe prioritaire.

03/10/1978	Congrès	28ème Congrès CFDT Trésor à Port Bail. Revendications : - 2500f minimum. - 35pts pour tous, - 35 heures par semaine.
1978	Maladie	Création du mi-temps thérapeutique.
1978	Salaires	Augmentation de 11,05% en 4 tranches (02, 06, 09, 11)
12/06/1981	Temps de travail	Suite à l'arrivée de la gauche au pouvoir, le 1 ^{er} Ministre demande la reprise d'urgence des négociations sur la réduction du temps de travail. Le CNPF fait blocage.
01/01/1982	Horaires	Diminution du temps de travail. - 39h par semaine (Problèmes à la T.G.)
06/01/1982	Congés	Création de la 5ème semaine de congés payés. - Les Agents du Trésor ont 27 jours ouvrés + 2 de fractionnement. - La section CFDT demande la globalisation des 3 jours de permanences. Accordé. - On ne tient plus compte des départs et retours en milieu de semaine.
01/1982	Conditions de Travail	Création du travail à temps-partiel.
26/03/82	Social	Création des chèques vacances.
28/05/82	Conditions de Travail	Création des Comités Hygiène et Sécurité. (CHS)
05/1982	Travail	Tentative de restaurer le travail du samedi matin au Trésor.
05/1982	Maladie	Amélioration du congé pour garde d'enfant malade - 12 jours par an, les pères sont autorisés à en bénéficier.
05/07/1982	Travail	Création de la Cessation Progressive d'Activité. (CPA).
22/10/1982	Grève	Pour les effectifs et les salaires
26/10/1982	Notation	Une note de service impose la communication de la feuille de notation après l'inscription de la note chiffrée définitive.
1982	Conditions de Travail	Parution de la Loi Auroux sur le droit d'expression.
1982	Salaires	Création du chèque vacances
1982		Loi de titularisation
08/03/1983	Grève	Pour la cause de sauvegarde et le pouvoir d'achat.
1983	Conditions de Travail	Création des horaires variables. Parution de la Loi Roudy sur l'égalité professionnelle -Hommes Femmes-.
1983	Promotion	Dispositif Delors ouvrant plus largement l'accès à l'échelle 4. Au Trésor, Agents Technique de bureau et Agents de Service.
31/12/1983	Temps de travail	Institution de la retraite à 60 ans.
16/01/1984	Grève	Une demi journée le jeudi après-midi pour demander entre autre - la réduction du temps de travail. - la création d'emplois. - la clarté sur les primes.

1984	Conditions de Travail	Parution de la Loi sur la formation professionnelle.
02/1985	Congés	Globalisation des jours 3 jours d'autorisation d'absence dans les Ardennes (demande CFDT)
1987	Social	Extension du chèque vacances
1989/1992	Condition de Travail	Plan social de nomination sur place.
1990	Salaires	Création du plan Durafour sans F.O. - Cadre C - Création des ARP1. - Cadre D. suppression de la catégorie (application en 1993)
1991	Conditions de Travail	Création de la formation initiale.
1991	Salaires	Création des tickets restaurants
1991	Salaires	(Durafour) N.B.I.: Nouvelle Bonification Indiciaire. Prime attachée à certains emplois comportant l'exercice d'une responsabilité ou d'une technicité particulière.
22/10/91	Salaires	Négociations salariales signées par la CFDT + 6% en 4 tranches du 1 ^{er} août 91 au 1 ^{er} février 93 et 2pts au 1 ^{er} août 1991. CPA prolongée en 1992 et 1993.
01/01/92	Social	Extension à toute la région parisienne de la prime spéciale d'installation (décret 92/87 du 24 janvier 92) Création d'une enveloppe de 200 millions pour le logement en IDF.
10/07/92	Conditions de travail	Renouvellement de l'accord cadre formation continue (CFDT et FO signent)
01/08/93	Carrière	(Durafour «A») Le grade de base fusionne les anciens 1 ^{er} et 2 ^{ème} grades. Cadence d'avancement modifié. Carrière sur 26 ans ½ au lieu de 27 ans ½. Pas de changement pour les bornes extrêmes (de 343 à 639), mais modification pour les échelons intermédiaires : (+11pts pour le 2 ^{ème} , + 5pts pour le 3 ^{ème} ...) Augmentation du pyramidage moyen du 2 ^{ème} niveau A. (IP, RP...) 26% contre 18% Revalorisation importante du A supérieur, plusieurs dizaines de points.
09/11/93	Salaires	Négociations salariales + 5% en 5 tranches du 1/01/94 au 1/11/95 Les agents de service passent de 40h30 à 39h.
01/01/94	Temps de travail	Pérénisation de la CPA (article 97 de la loi du 27/01/93)
1994	Conditions de Travail	Les horaires variables sont étendue aux gros postes.
29/04/1994	Salaires	La prime du C est obtenue - 2.200f la première année, payée en juin. - Alors que la prime du A avait été réclamée par F.O, la prime du C est un succès CFDT, CGT et CFTC.
28/07/94	Conditions de travail	Signature par 6 syndicats (dont CFDT et F.O.) d'un accord sur l'hygiène, la Sécurité et la prévention dans la Fonction Publique d'Etat. - Obligation de créer des CHS départementaux. - Création du droit de retrait en cas de danger grave et imminent.

01/08/94	Carrières	(Durafour «B») Création du grade de Contrôleur Principal (fin de carrière à 511 au lieu de 486)
22/02/95	Conditions de Travail	Accord cadre sur la formation continue.
01/08/95	Carrières	(Durafour «B») Création du grade de Contrôleur 2 ^{ème} classe 12 ^{ème} échelon : ind. 436 au lieu de 407. (Durafour «B ») Contrôleur 1 ^{ère} classe. Ind de fin : 486 au lieu 460. (+26pts)
10/10/95	Grève	Protestation contre le Premier Ministre qui a décidé le 4 septembre de n'accorder aucune augmentation aux Fonctionnaires en 1996. Propos repris par le Président le 5/09
25/01/96	Temps de Travail	Ouverture de négociations sur l'A.R.T.T. 4 points figurent au programme Amélioration du service au public. Développement du temps partiel Règlement du temps de travail, notamment travail de nuit Transposition de l'accord interpro sur la cessation anticipée d'activité.
14/05/96	Conditions de Travail	Emploi précaire : tous les syndicats, sauf la CGT, signent un accord pour le résorber dans les 3 fonctions publiques.
16/07/96	Temps de Travail	Congé de Fin d'Activité (CFA). Toutes les organisations syndicales signent sa création. Conditions de base : avoir 58 ans et 37,5 années d'activités. Il est destiné à recruter des jeunes.
10/02/98	Salaires	Accord pour 1998/1999. (Signature des 5 grands syndicats dont F.O.) De 6 à 3 points d'indice pour les bas salaires. 2,6% d'augmentation en 4 tranches au 1/4/98, 1/11/98, 1/04/99 et 1/12/99. Amélioration du pourcentage de promotions en échelle IV, V et NEI Le Gouvernement écrit enfin suite à l'insistance de la CFDT : l'accord ouvre de nouveaux champs de concertation en ce qui concerne.... l'emploi et le temps de travail"
14/06/98	Temps de Travail	Parution de la loi Aubry. Le gouvernement a 1 an pour produire un rapport sur la RTT dans la Fonction Publique.
10/02/99	Temps de Travail	Parution du rapport Roché sur le temps de travail des Fonctionnaires. Il démontre que les Fonctionnaires font plus de 35h par semaine... mais fait l'impasse sur la nécessité de créer des emplois.
24/09/99	Temps de travail	1 ^{ère} réunion avec le Ministre. Il souhaite un accord Inter Fonction Publique.
08/02/00	Temps de Travail	Fin de la négociation pour un projet d'accord cadre La CFDT a obtenu inextrémis que 1600h par an soit une durée de travail maximale et non normale. Le 28/02, la CFDT décide de signer l'accord cadre. Le 29 février, le Gouvernement décide de ne pas l'appliquer.
07/03/00	Condition de Travail	L'assemblée nationale adopte une loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
26/06/00	Social	Accord sur la résorption de l'emploi précaire dans la Fonction Publique.
29/08/00	Temps de Travail	Parution au J.O. du décret sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

- 21/11/00 Salaires Ouverture de négociations salariales. Le gouvernement se montre rigide. Malgré des avancées en matière de promotions de carrières et d'action sociale, elles aboutissent à un échec le 19 janvier, elles échouent le 18 janvier 2001.
- 18/01/01 Salaires Le Gouvernement décide de façon unilatérale d'augmenter les fonctionnaires de 2,9% en 5 tranches entre le 1^{er} décembre 2000 et 1^{er} décembre 2002. La CFDT revendiquait en plus 5pts pour tous et des points bas salaires.
- 30/01/01 Salaires Grève unitaire pour une réouverture des négociations.
- 22/03/01 Salaires Grève unitaire pour une réouverture des négociations.
- 23/04/01 Salaires Le Ministre écrit aux organisations syndicales.
« Il n'y aura pas d'accords salarial. Des points sont attribués de l'indice 254 (5pts) à l'indice 350 (1pt). Pour expliquer un gain de pouvoir d'achat, le Gouvernement récupère le boni de l'accord précédent. Le Ministre est content, les OS protestent.

